

MARAÎCHAGE COLLECTIF PÉRIURBAIN : TENSION DYNAMIQUE ENTRE RENTABILITÉ ET INCLUSION SOCIALE.

JULIE HERMESSE, MAËLLE VAN DER LINDEN¹

1. Transition agroécologique et contexte bruxellois

Depuis quelques années, on observe l'émergence de projets innovants proposant de nouvelles manières de produire, de consommer et de distribuer les denrées alimentaires. Ces projets, portés par des producteurs, des collectifs professionnels et des citoyens aux profils très variés (Dubuisson-Quellier et Lamine, 2004), se sont développés pour proposer des alternatives au modèle agro-alimentaire dominant guidé par l'agriculture conventionnelle et la grande distribution (Lamine, 2008). Dernièrement, des initiatives qui tiennent compte des impacts environnementaux ainsi que des conséquences sociales liées à nos choix alimentaires ont augmenté en nombre et en popularité et attirent l'intérêt des pouvoirs politiques².

Dans les villes et leurs pourtours, émerge une multitude d'initiatives florissantes rapprochant les producteurs des consommateurs qui imaginent sur le long terme le développement d'un système alimentaire plus durable (Lester, 2006). Ces contextes urbains et périurbains n'échappent toutefois pas aux difficultés auxquelles doivent faire face les petits producteurs agricoles pour survivre. À Bruxelles, le bassin agricole qui se situait dans et autour de la ville a perdu de ses surfaces au profit de l'urbanisation. Certaines zones ont résisté. De manière générale, la pression immobilière l'emporte sur la mise en valeur des potentialités agricoles. De plus, les techniques agricoles conventionnelles qui y sont privilégiées ne sont pas génératrices d'emploi ; il est calculé en moyenne un équivalent temps plein pour 40 hectares de terre.

La ville de Bruxelles est actuellement vulnérable en termes de résilience dans les filières courtes d'approvisionnement en produits alimentaires (Innoviris, 2015). Cependant, au sein de ce contexte urbain, de nouvelles initiatives, issues principalement de la société civile voient le jour. À côté des potagers de quartiers qui rencontrent un succès grandissant au cœur de la ville, se développent des projets de maraîchage professionnel qui visent, d'une manière ou d'une autre, à associer des citoyens³. En ville, la densité de population couplée à une mobilité facilitée par l'accès aux transports en commun offre la possibilité à de multiples parties prenantes de participer au développement de projets agricoles urbains et périurbains.

Dans le cadre de ce chapitre, nous nous focaliserons sur l'analyse d'un de ces lieux de maraîchage collectif situé à Neerpede, à l'ouest de Bruxelles : le Champ-à-mailles (ChAM). Le quartier de Neerpede, qui appartient à la commune bruxelloise d'Anderlecht, fait partie du

¹ Nous souhaitons remercier nos collègues du projet Ultra Tree (Innoviris, 2015) qui ont contribué aux réflexions à l'origine de ce chapitre : Geoffroy Anciaux, Gaëtan Dartevelle, Corentin Dayez, Noémie Maughan et Lou Plateau.

² Au niveau régional bruxellois, on peut mentionner le lancement en 2015 de la stratégie *Good Food*, une initiative de la cellule Agriculture du SPRB et de Bruxelles Environnement qui a pour objectif de faciliter le développement d'un système alimentaire plus durable en Région de Bruxelles-Capitale (GoodFood, 2015).

³ A titre d'exemple de ces lieux, on retiendra La Ferme du Chant des Cailles (Boitsfort), La Ferme Urbaine (Neder Over Heembeek), la Ferme Nos Pilifs (Neder Over Heembeek) ou encore le Champ-à-Mailles (Anderlecht) qui est le lieu d'enquête analysé dans ce chapitre.

Pajottenland, une région traditionnellement fertile et vallonnée traversée par les rivières Senne et Dendre et localisée entre la région wallonne et la région bruxelloise.

Le ChAM relève un double défi. Premièrement, en écho avec d'autres projets microfermiers innovateurs (Morel et Léger, 2015), les usagers du ChAM ont pour ambition de valoriser au maximum ce terrain de 20 ares grâce à des techniques de production bio-intensives de maraîchage sur petite surface. Deuxièmement, le ChAM se revendique une dynamique inclusive dans la gestion du lieu (King, 2008). Ainsi, toute personne désireuse de prêter main-forte bénévolement aux professionnels est bienvenue lors des journées hebdomadaires de chantiers collectifs.

Les données mobilisées pour cette étude ont été recueillies à l'aide d'outils conventionnels de l'anthropologie (observations participantes hebdomadaires couplées à des entretiens non directifs), de moments de restitution avec les acteurs du ChAM ainsi que de va-et-vien entre le terrain et la théorie.

L'écriture ethnographique de ce chapitre convie le lecteur à se familiariser à cette plateforme et ses multiples acteurs. À travers de nombreux exemples concrets venant du terrain, nous voulons montrer qu'une dynamique de maraîchage agroécologique et collective ne se limite pas aux actes agricoles de production. Les membres du ChAM travaillent aujourd'hui au sein d'un lieu de maraîchage collectif oscillant entre, d'une part, la nécessité d'être productif et rentable et, d'autre part, le désir d'y trouver un lieu de convivialité, d'inclusion, de partage des connaissances et de co-création où la possibilité est laissée à tous les acteurs de participer aux prises de décisions (du choix de plan de culture au système de vente à privilégier).

Ce chapitre, composé de trois parties, propose tout d'abord une description des lieux. Il aborde ensuite la particularité du travail maraîcher lorsque sont associés des non professionnels bénévoles. Il s'en suit une analyse des aspirations diverses de ces derniers qui divergent parfois de l'ambition de production. Enfin, ce chapitre conclut sur des réflexions au sujet de cet entremêlement entre viabilité économique du modèle et viabilité sociale de la plateforme.

2. Le ChAM : une expérimentation collective à la lisière de la ville

À une centaine de mètres d'une station de métro, à proximité du *ring* (autoroute encerclant Bruxelles), non loin des tours de logements sociaux et d'une zone commerciale où règnent les grandes enseignes, le ChAM offre un décalage certain avec le tumulte de la ville. L'itinéraire pour le rejoindre guide des dernières stations de transport en commun à des ruelles peu peuplées. À proximité des étangs de la Pede et d'autres lieux de promenade, le ChAM est un lieu de travail de la terre.

Au mois de juin 2016, après un vendredi de travail au ChAM suivi d'une réflexion collective sur la gouvernance du lieu, des braises animent un barbecue improvisé. Les conversations vont bon train entre la dizaine de participants. Savourant des légumes produits sur place, une enfant de cinq ans s'exclame : « Mais c'est comme si on était en vacances ici ! » À quelques mètres de l'enfant, le maraîcher qui ne prendra que quelques jours de congé cet été, lève les yeux au ciel. Si le lieu s'apparente à un espace-temps vacancier pour certains, le ChAM est pour d'autres un lieu de contraintes de production.

Ce lieu baptisé « Champ-à-mailles » couvre 20 ares. Il appartient à la commune d'Anderlecht et est mis à disposition à l'Association sans but lucratif « Maison verte et bleue » (MVB) qui a pour objet d'encourager la vocation rurale de Neerpede. Avant de devenir une décharge non officielle, une partie de l'espace fut anciennement occupée par des particuliers qui cultivaient des potagers et avaient aménagé un verger à proximité d'un cabanon fait de pièces de récupération. Les premiers travaux entrepris par la MVB furent de défricher l'espace, d'assainir

et d'agrandir le cabanon, de construire une toilette sèche, d'élaguer les arbres et de creuser une mare. À côté de ces réalisations se répartissent des espaces de production maraîchère et des zones de sentiers. Sur les 20 ares, 5,5 ares de terre sont mobilisés pour la production, dont une grande serre de 120 m² et une plus petite de 60 m². Les espaces productifs composés de « planches de culture » larges de 80 cm et de sentier de 40 cm sont travaillés à l'aide de techniques bio-intensives recourant à très peu de mécanisation.

Concrètement, les vendredis et les mardis, les trois professionnels engagés sur le ChAM accueillent les bénévoles. Ceux-ci furent initialement informés d'un appel de renfort lancé pour réaliser de gros chantiers un samedi par mois. Le groupe de bénévoles se caractérise par sa grande hétérogénéité : il est composé de personnes issues de milieux sociaux-culturels diversifiés et résidant en des communes distinctes dans la capitale.

Un maraîcher, une éco-pédagogue et un accompagnateur encadrent les bénévoles dans les travaux agricoles du ChAM grâce à des financements régionaux d'une durée de trois ans (au moment de la rédaction de ce chapitre, le projet est en court depuis plus d'un an). Tous trois sont chargés de projets à mi-temps au sein de l'association Maison verte et bleue (MVB). Si le poste d'accompagnateur est couvert durant les trois ans du projet, le financement des postes du maraîcher et de l'éco-pédagogue a été pensé de manière dégressive : les subsides régionaux financent 100 % des salaires durant la première année, 70 % durant la seconde et 30 % durant la dernière. La MVB couvre toute la période le différentiel de salaire. L'ambition est de diminuer l'investissement de l'association par les rentrées produites sur le ChAM (production agricole, activités pédagogiques...).

L'équipe des bénévoles connaît jusqu'ici un turnover saisonnier important. De quatre à 12 bénévoles durant la belle saison, elle se compose de trois à six personnes durant les mois moins cléments. Les journées débutent vers 9h30 et se terminent les vendredis par la vente des paniers entre 15 h et 19 h. Elles sont ponctuées par des pauses conviviales. Les temps d'arrêt du repas de midi sont un moment appréciés de tous sur cet espace nourricier. Autour de deux tablées à proximité de la mare ou en plus petit groupe à l'abri des intempéries dans la cabane en chantier, les denrées rassemblées attestent de la recherche de qualité du ravitaillement des participants. Les femmes nord-africaines présentes au ChAM s'absentent généralement l'après-midi, mais elles orchestrent lors d'événements phares et cuisinent des mets savoureux : de la soupe, du thé, des pâtisseries au miel ou encore des galettes de semoule cuites sur un brasero.

3. Être maraîcher et travailler avec des non professionnels

Aujourd'hui, le ChAM est ouvert à tout bénévole qui a le désir de mettre les mains à la terre. À l'origine, en 2014, ce lieu de maraîchage collectif a été mis en place avec un groupe de femmes issues de l'immigration (principalement du Maroc) et résidentes à Anderlecht, en collaboration avec une association anderlechtoise. Le projet avait comme objectif d'offrir l'opportunité à des femmes de travailler la terre et de récolter les fruits de leur travail ; femmes résidant dans des logements exigus et, pour nombres d'entre elles, originaires de milieux ruraux. Cinq femmes du groupe initial continuent de venir travailler bénévolement de leur propre gré et de manière irrégulière. Dès leur arrivée le matin au ChAM, avec des gestes dignes de ceux des habitués, elles se dirigent vers la cabane où se trouve le matériel. Elles s'y munissent de bottes en caoutchouc et de gants avant de prendre place dans le lieu.

Au mois d'octobre 2015 en fin de matinée, alors qu'une de ces femmes bénévoles rangeait méticuleusement le contenu dans son caddy (noix, tomates et basilic), elle nous explique : « ce n'est pas pour repartir avec des légumes que je viens. C'est pour les caresser, chipoter dans la terre. Recevoir le soleil. J'adore ça. » Munies de sacs ou de caddy, ces femmes, potagistes

ponctuellement et tenant quotidiennement les fourneaux de leur ménage, sont pour autant bien au courant de la réalité des prix sur le marché. « Mais connaissent-elles seulement la valeur marchande de ces produits bio ? », s'interroge un bénévole. « C'est une sensibilisation à laquelle s'adonne le ChAM avec ces usagers », explique l'éco-pédagogue.

Alors que la commercialisation de paniers était encore au stade de la réflexion, peu à peu, une balance a pris place sur le ChAM. La pesée allait permettre au maraîcher de mieux évaluer les capacités de production du collectif, de calculer le poids des quelques produits vendus ainsi que de trouver un équilibre juste dans la répartition des récoltes entre les bénévoles. Cette dernière, conçue à des fins d'auto-consommation, soulève des interrogations au sujet de la rétribution des bénévoles dont il sera question plus en avant dans ce chapitre.

Une des priorités initiales du ChAM était d'accueillir un public multiculturel. Cet accompagnement bénéficiait d'une collaboration avec l'association anderlechtoise retirée du projet au début d'année 2015. Or, l'encadrement nécessaire à l'inclusion de ce public multiculturel au ChAM soulève un enjeu de taille : comment guider et donner des consignes claires et précises à un public peu familiarisé au français, tout en maintenant des impératifs de production pour combler les salaires dégressifs et permettre au projet de survivre sur le long terme ?

Un exemple observé lors d'une journée de récolte de tomates au mois d'octobre 2015 illustre cette tension. Les quatre femmes nord-africaines présentes n'ont pas suivi à la lettre les consignes du maraîcher, « et ce n'est pas la première fois », déplore-t-il en évoquant les semis de salades de blé de la semaine précédente. Elles ont cueilli un excédent de tomates dont de nombreuses n'étaient pas encore suffisamment mûres. Le maraîcher partage son inquiétude sur l'articulation entre du maraîchage collectif et une exigence de production rentable : « Cette année, ça va. Mais qu'en sera-t-il l'année prochaine ? Je suis impatient de trouver une solution pour passer moins de temps à leur apprendre les gestes, les répéter et expliquer le pourquoi de ceux-ci ».

Au mois de mars 2016, grâce à un subside de la Région de Bruxelles-Capitale, un accompagnateur est engagé à mi-temps sur le ChAM. Quelques mois plus tard (novembre 2016), le poste d'éco-pédagogue est redéfini afin d'épauler le maraîcher dans la gestion des bénévoles tout en s'appuyant sur le lieu pour réaliser des activités de sensibilisation. La redéfinition du poste d'éco-pédagogue comme personne avant tout responsable de l'interface avec les bénévoles témoigne certes du souci de maintenir l'intégration d'un public bénévole diversifié, mais aussi de la volonté de vouloir décharger le maraîcher et l'accompagnateur de l'animation de certaines tâches pédagogiques.

Le ChAM a pu lancer ses activités de maraîchage grâce à la force d'une équipe de bénévoles. Dans le récit ci-dessous, le maraîcher salue le soutien massif dans la phase d'installation et particulièrement lors de la préparation du sol.

« Quand on a reçu la possibilité d'utiliser ce terrain [au printemps 2014], la zone principale de culture c'était une prairie-friche. Il y avait un liseron bien implanté et donc l'idée c'était de démonter la prairie parce qu'il fallait se débarrasser de ce couvert végétal pour pouvoir mettre des planches de cultures, mais surtout démonter le sol. Il fallait démonter la prairie. On a opté pour une méthode barbare, on laboure pour choquer la plante. J'ai un motoculteur donc j'ai commencé à labourer et je me suis bien cassé le dos. Un moment, les conditions climatiques ont fait qu'on ne pouvait plus continuer au motoculteur, mais on était en train de prendre du retard sur l'implantation du premier engrais vert que j'avais prévu. Il y a eu un vendredi, c'est la journée principale de travail collectif, plein de gens qui sont arrivés et on a terminé. Il restait un tiers de la surface à

labourer et on ne pouvait pas utiliser le motoculteur. On l'a tous fait à la bêche, dix personnes sur une ligne. C'était chouette parce que ça faisait deux semaines que j'étais bloqué, que je ne voyais pas d'amélioration, que je ne voyais pas comment on pouvait arriver au bout de cette prairie. Beaucoup de gens sont arrivés, on avait les outils nécessaires et on est arrivé à venir à bout de ce champ. C'était un travail dur, physique, mais tout le monde le faisait dans la bonne humeur. Comme toujours à la fin de la journée, on s'est pris un bon petit moment convivial autour d'un thé et de quelques biscuits. (Cédric, journée d'analyse en groupe, 18 octobre 2016).

Durant la suite de l'entretien, le maraîcher rappelle qu'en phase de lancement un soutien massif de bénévoles s'avère indiscutable ; que ce soit pour la préparation des planches, la délimitation des sentiers, l'installation de tunnels nantais, la construction d'une cabane, le creusage d'une mare ou encore le montage de serres. Il souligne toutefois combien, une fois la phase des gros travaux de lancement terminée, il devient compliqué de gérer une équipe conséquente de bénévoles qu'il faut alors guider vers des tâches plus spécifiques.

Au mois de mai 2016, une bénévole nous confiait son inquiétude : « Le problème avec le maraîchage c'est que tu ne sais jamais à quel point c'est important d'être précis ou non ». L'exemple encore d'un visiteur de passage piétinant les planches en préparation atteste de la nécessité d'aiguiser le regard débutant d'un urbain dans un potager et de le familiariser aux règles de base sur un champ.

Qu'il s'agisse du repiquage de semis, d'arrachage des mauvaises herbes ou d'une coupe adéquate de légumes, l'efficacité des gestes des professionnels ne peut pas être comparée à celle de bénévoles. Une fois enseigné patiemment par le maraîcher ou l'accompagnateur, le geste acquiert la précision qu'au prix de maintes erreurs. Mais l'essai-erreur a un coût.

Plus les tâches deviennent spécifiques et plus les objectifs de rentabilité se précisent, plus il est nécessaire de clarifier la place des bénévoles et leurs actions. Un grand tableau arbore l'entrée du ChAM depuis le mois de juin 2016. Mis en place par l'accompagnateur, l'objectif est d'informer les visiteurs sur le projet, mais aussi de guider les bénévoles dans les tâches à effectuer. Le souci de tendre vers une plus grande autonomie des bénévoles se fait sentir de toutes parts. Le ChAM se cherche et prospecte des outils de gestion dans d'autres jardins collectifs. Qu'il s'agisse d'une numérotation lisible des planches ou encore des tâches à y mener, les réflexions vont bon train sur les temps d'accueil à réserver aux bénévoles et leur accompagnement.

4. Aspirations diverses des bénévoles et objectifs de production des professionnels

Les profils des usagers ainsi que leurs aspirations à s'investir au ChAM sont extrêmement variés. Les bénévoles ont comme point commun de ne pas être inscrits dans le marché du travail ou alors d'avoir sciemment décidé de ne pas exercer à temps plein.

Mère au foyer d'origine marocaine, femme d'une cinquantaine d'années sortant d'un congé de maladie de longue durée et en reconversion professionnelle, jeune diplômé non travailleur en quête d'aspirations professionnelles, jeune femme ayant opté pour un temps partiel afin de se reconnecter avec la terre, chômeur désireux de repenser notre système de production alimentaire, retraité en soif de nouveaux engagements... Ces bénévoles, inscrits depuis les débuts du ChAM ou pour un laps de temps de quelques mois sont libres ou se rendent disponibles en semaine. Travailler au ChAM ne requiert jusqu'à aujourd'hui aucun engagement formel ni aucune compétence. Un usager, présent depuis le début du projet, regrette cette non-clarification d'entrée de jeu : « C'est là qu'on doit se sentir partie prenante du projet. Le

maraîcher c'est le pilote, mais nous aussi, les volontaires, on doit se positionner et dire quand on vient, qu'on puisse savoir comment gérer la quantité de travail » (19 juin 2016).

Si la première année, les usagers du projet prenaient leurs marques sans grand objectif de productivité, la gestion du travail s'est révélée devenir cruciale, dès la seconde année, pour atteindre les objectifs de production fixés comme conditions d'obtention des subsides. Lors de la réflexion sur le plan de culture et du calcul de rentabilité, la valorisation des espaces productifs (soit 5,5 ares) à 200 % s'est révélée être l'objectif minimum de production du ChAM.

La rentabilité économique du système fut par exemple une motivation à renoncer à la mise en place d'une pratique graphique usitée en permaculture pour représenter, en forme de feuille, la répartition des cultures sur un espace à cultiver. Dans les prémisses du ChAM, une journée collective avait été consacrée à la création d'un dessin pour les futures planches centrales. L'équipe de bénévoles avait alors imaginé un agencement de la zone principale de production. Mais un an plus tard, cette idée fut remise en cause. Le maraîcher exposa les choses de la manière suivante :

« Je sais qu'on avait l'idée de faire une feuille, mais bon voilà, soit on fait quand même la feuille, du coup on aura des planches de cultures permanentes de tailles différentes à chaque fois et on perdra énormément de temps à calculer ce qu'il y a à faire sur chaque planche. Soit, on fait des planches de cultures permanentes plus régulières et ce sera plus facile. En plus, je pense que la feuille on ne la verra pas vraiment du bas. »

Faisant confiance au maraîcher, le collectif a opté pour des planches de cultures régulières. À des fins de convivialité, une autre décision prise ce jour-là est de créer une grande allée centrale pour faciliter les rencontres et les visites et pouvoir y installer une grande table en été.

Une année plus tard, après une saison de production, la clarification des finalités économiques du ChAM suscite des débats passionnés. Face aux propos de certains bénévoles déclarant franchement que leur aspiration première à venir au ChAM n'était pas la production, mais bien les rencontres, le maraîcher nous confie son désarroi avec virulence : « j'en peux plus, j'ai besoin de personne pour le maraîchage, de personnes qui viennent pour le maraîchage ».

La mise en place d'un plan de commercialisation permettant de financer en partie le salaire du maraîcher et de l'éco-pédagogue (et dans un scénario futur éventuellement leur totalité) engendre des questions au sujet de l'efficacité de production et de la rétribution des bénévoles, jusque-là non formalisée, mais pratiquée par un dédommagement en nature avec des produits du ChAM. Comme l'atteste le point de vue d'un bénévole mentionné ci-dessous, l'inquiétude se fait entendre pour certains au sujet du productivisme du ChAM et de son inscription dans un système financier « classique », le tout en bénéficiant d'une main-d'œuvre bénévole.

« Ce qui me plairait vraiment ce serait de sortir de cette logique de productivisme où on doit prouver qu'on était là et qu'on a bien travaillé parce qu'à ce moment-là oui, mais moi j'ai été moins productif aujourd'hui, j'ai droit à moins, ça ne va pas quoi. [...] Il y a des personnes qui viennent ici et qui matériellement n'en touchent pas une, mais elles apportent quelque chose d'extraordinaire quoi. Mais elles sont là, elles sont assises, mais elles font tourner le groupe. Mais voilà, comment est-ce qu'on rentre dans un système financier quand on fonctionne comme ça quoi ? » (un bénévole, 19 juin 2016).

À ce jour, aucune option de dédommagement des bénévoles réguliers n'a encore été trouvée. La vente de panier à demi-prix, le partage des résidus des paniers ou encore la création d'une monnaie alternative au ChAM rétribuant les bénévoles figure parmi les scénarios envisagés.

Certains entrevoient encore un idéal de voir chacun repartir d'une journée de travail avec ce dont il a besoin pour se nourrir.

Une bénévole nous a affirmé combien en s'étant pris au jeu de la réflexion de la commercialisation elle s'était détachée de son souhait d'une expérience totalement alternative : « j'ai bien joué le jeu de m'atteler à la tâche de réfléchir pour les paniers en sachant que c'est pour ramener de l'argent or je suis hors de ce type de projets parce que je réfléchis sur la gratuité et tout ce qui permet de vivre sans argent. » (19 juin 2016), mais une surface comme le ChAM a des coûts, rappellent les professionnels du lieu. Par exemple, en 2016, 1000 € ont été dépensés en achat de semences et de plants à repiquer.

Au ChAM, le travail de la terre est un acte de savoir et, par défaut, aussi un acte de pouvoir de ceux qui détiennent les prérogatives de production. Mais ce pouvoir nécessite aussi de porter la responsabilité de la production et de son écoulement. La saison 2016 ne fut pas un grand succès pour la plateforme qui peina à fournir les dix paniers hebdomadaires : attaque de mildiou dans la grande serre et fertilité des sols questionnées au vu de la baisse de production. Le ChAM est certes porté par la force d'un collectif, mais *in fine*, c'est aux professionnels que revient la responsabilité des erreurs ou celle de vente des paniers ; qu'il s'agisse de prospecter et de relancer les consommateurs ou d'assurer la permanence les vendredis jusqu'à 19 heures.

5. Conclusion : place du bénévolat dans la viabilité des alternatives économiques

Loin d'être un cas isolé dans ce mouvement de réappropriation et de transformation de friches urbaines et périurbaines en terres agricoles, le ChAM s'inscrit dans la dynamique de transition des systèmes alimentaires vers des modèles plus durables, plus écologiques, plus équitables et plus locaux, ainsi que dans une philosophie de gestion collaborative. Mais, l'ambition d'inclusion sociale du projet au travers des principes d'une gouvernance participative s'avère être en tension avec les objectifs financiers (Lucas *et al.*, 2014). De quelle manière les bénévoles impliqués activement dans le projet peuvent-ils, par leurs pratiques ou par leurs idéaux, réorienter les objectifs de production inscrits dans la genèse du projet ? Pouvons-nous réellement observer un transfert du pouvoir au collectif, tel que le préconisent les projets qui ont opté pour une gouvernance participative ?

En prise avec la réalité du financement dégressif des postes de maraîcher et d'écopédagogue, le collectif du ChAM a été amené à clarifier les objectifs de production et de vente maraîchère ainsi que des modalités de travail des usagers du lieu. Malgré les questionnements sur l'efficacité du travail bénévole (Caplat, 2014), son implication n'est nullement remise en question, mais la nécessité de définir le cadre du travail s'avère être un des prochains gros chantiers aux yeux des professionnels du lieu. En balisant davantage le travail des bénévoles, il sera possible de leur verser un salaire. Cette option sera testée sur une petite parcelle de petite envergure afin de prendre également en compte dans le modèle économique les coûts d'encadrement. Les deux années à venir pousseront peut-être les acteurs du ChAM à tirer un constat d'une autre teneur : celui de l'impossibilité de maintenir un modèle d'insertion sociale dans le maraîchage sans le soutien de subsides.

Ce lieu de production alternatif, que ce soit au niveau des pratiques agricoles intensives sur petite surface ou qu'il s'agisse du mode participatif de travail et de prise de décision, est encore dans les années de jeunesse de la phase de lancement d'une exploitation. Soutenu temporairement par des subsides publics, le droit aux « essais-erreurs » permet aux usagers de tendre vers un projet le plus en adéquation avec les aspirations de tous. Les deux années à venir permettront d'évaluer tant la viabilité économique que sociale du lieu ; c'est-à-dire de jauger si le ChAM est capable de remplir son objectif de conciliation entre la mobilisation de bénévoles et la viabilité de cette alternative économique.

Le ChAM, comme dispositif expérimental de maraîchage nous invite plus largement à réfléchir aux conditions nécessaires en matière de ressources sociale et organisationnelle (Cone et Myhre 2000) pour lancer une exploitation et pour pérenniser économiquement et socialement ses activités professionnelles (Morel et Léger, 2015 ; Herbel, Rocchiagiani et Ferrier, 2015).

Bibliographie

CAPLAT J., *Changeons d'agriculture. Réussir la transition*, Actes Sud, 2014.

CONE C., MYHRE A., Community-Supported Agriculture: A Sustainable Alternative to Industrial Agriculture ?, *Human Organization*, vol. 59, n° 2, p. 187–197, 2000.

DUBUISSON-QUELLIER S., LAMINE C., Faire le marché autrement : l'abonnement à un panier de fruits et de légumes comme forme d'engagement politique des consommateurs, *Sciences de la société*, n° 62, p. 145–67, 2004.

GOODFOOD, *Stratégie Good Food : vers un système alimentaire durable en Région Bruxelles-Capitale*, [http://document.environnement.brussels/opac_css/elecfile/Strat_GoodFood_FR], 2015.

HERBEL D., ROCCHIAGIANI M., FERRIER C., The role of the social and organisational capital in agricultural co-operatives development. Practical lessons from the CUMA movement, *Journal of Co-operative Organization and Management*, n° 3, p. 24-31, 2015.

INNORIVIS (INSTITUT BUXELLOIS POUR LA RECHERCHE ET L'INNOVATION), Projet Rentabilité d'un modèle très petite surface agricole ultra durable en milieu urbain/péri-urbain, Cocreate-Bruxsel, [cocreate-bruxsel.be/rubrique5.html], 2015.

KING C. A., Community Resilience and Contemporary Agri-Ecological Systems: Reconnecting People and Food, and People with People, *Systems Research and Behavioral Science*, vol. 25, n° 1, p. 11-24, 2008.

LAMINE C., *Les AMAP: Un nouveau pacte entre producteurs et consommateurs*, Éditions Yves Michel, 2008.

LESTER R., *Urban Agriculture: A Literature Review Urban Agriculture: Differing Phenomena in Differing Regions of the World*, consultable sur internet, [<http://community-wealth.org/sites/clone.community-wealth.org/files/downloads/report-lesher.pdf>], 2006.

LUCAS V., GASSELIN P., THOMAS F., VAQUIÉ P.F., Coopération agricole de production : quand l'activité agricole se distribue entre exploitation et action collective de proximité, in Gasselín P., Choisís J.P., Petit S., Purseigle F., Zasser S., (coord.), *L'agriculture en famille: travailler, réinventer, transmettre*, EDP Sciences/INRA-SAD, pp. 201–222, 2014.

MOREL K., LÉGER F., Comment aborder les choix stratégiques des paysans alternatifs ? Le cas de microfermes maraîchères biologiques en France, <hal-01165181v6>, 2015.

VAN DAM D., STREITH M., NIZET J., 2012, *Agroécologie. Entre pratiques et sciences sociales*, Educagri Éditions.